Depuis 1973, les pays non membres ont été amenés à négocier des ententes commerciales avec la C.E. et non plus avec chacun des pays membres. Au cours de ces négociations, c'est la Commission qui, mandatée par le Conseil, représente les Neuf.

La Communauté a été la première à instaurer un système de préférences généralisées pour aider les pays en développement à exporter leurs produits manufacturés.

Grâce à l'aide et aux dispositions en matière de libre-échange prévues dans la Convention de Lomé, et notamment au système "Stabex" de stabilisation pour les revenus d'exportation des pays en développement, la C.E. contribue au développement de 57 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Un nouvel accord, mis à jour, viendra remplacer la Convention de Lomé qui expire en mars 1980.

La Communauté et ses Etats membres constituent la plus grande source d'aide officielle aux pays en développement. En 1976, leur contribution a atteint 43 pour cent du total mondial.

La C.E. fait partie d'une zone de libre-échange de 16 pays, qui profite à 300 millions de consommateurs d'Europe occidentale. En juillet 1977, les derniers tarifs industriels ont été abolis entre les Neuf et les pays membres de l'Association européen-

ne de libre-échange (A.E.L.E.) — Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Portugal, Suède et Suisse permettant ainsi des échanges de produits manufacturés entre ces deux blocs, avec franchise tarifaire à l'entrée.

Bien qu'ils ne soient pas tenus de le faire aux termes des traités régissant la C.E., les Etats membres alignent progressivement leurs politiques étrangères et présentent un "front politique commun" dans les organismes et les conférences de portée internationale. C'est le cas, notamment, pour la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), pour la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI), également appelée "Dialogue Nord-Sud", et pour la Conférence sur le droit de la mer.

La Communauté jouit du statut d'observateur aux Nations Unies et participe aux sommets économiques des pays occidentaux.